

LE CAP SAINT-JACQUES, (aujourd'hui Vung-Tao) par Franc Bartholi-Sabad

PETITE TRILOGIE
sur le Cap Saint-Jacques
par Franc Bartholi-Sabad
(*Le Populaire d'Indochine*, 4 février 1937)

Le marché du Cap Saint-Jacques
Vue panoramique de la baie des cocotiers : on distingue en bas la villa du Gouverneur de la Cochinchine

Nous avons, il y a quelques jours, ici même, rappelé la biographie et l'œuvre de Pétrus Truong vinh Ky, linguiste et historien annamite.

Mais l'histoire d'Annam n'a pas retenu que l'attention des historiens annamites.

De nombreux Français, sans être des historiens de métier, se sont penchés sur le passé de ce pays pour en scruter tous les recoins. Ainsi, de nombreuses monographies ont été publiées sur divers sujets en Indochine.

Citons pour aujourd'hui la « Petite Trilogie sur le Cap Saint-Jacques » de M. Franc Bartholi-Sabad.

C'est une excellente brochure qui étudie dans le moindre détail la naissance et la formation de la station du Cap. On y trouve des anecdotes fort savoureuses racontées dans un style alerte et brillant.

Nos lecteurs trouveront ci-des sous un large fragment qui leur permettra d'apprécier le talent de l'auteur.

Le Passé du Cap Saint-Jacques

Ainsi que nous venons de le voir, les trois villages de la presqu'île qui forme aujourd'hui la province du Cap Saint-Jacques existaient avant l'empereur Gia-Long. S'ils ont tant soit peu augmenté d'importance au point de vue de l'étendue et du chiffre de leur population, ils sont cependant, d'une façon générale, demeurés à peu près ce qu'ils étaient. C'est au cap Saint-Jacques même, dont les Français ont fait une jolie petite ville, que le résultat de soixante années de colonisation est surtout visible.

Lorsqu'au bout de soixante ans à peine—et qu'est-ce que douze lustres dans la vie d'un peuple ? — on a pu construire des villes comme Saïgon, Hanoï, Haïphong, on a le droit d'être satisfait et de s'arrêter sur la route pour jeter en arrière un coup d'œil sur le chemin parcouru. La ville de Saïgon, du reste, mérite une mention toute spéciale.

Certes, en ces vingt dernières années, elle s'est quelque peu agrandie et modernisée. Mais il y a vingt ans, elle était à peu de chose près ce qu'elle est de nos jours et méritait déjà son nom de perle de l'Extrême-Orient. Elle s'est donc formée en une quarantaine d'années. Eh bien, une ville comme Saïgon sortant de terre en quarante ans, c'est mieux qu'un résultat brillant, c'est un record, et qui méritait d'être noté.

Toutes proportions gardées, [le Cap, qui en est l'antichambre](#), s'est aussi formé à peu près dans le même laps de temps. C'est pourquoi nous voulons ici noter brièvement la genèse du Cap Saint-Jacques ville.

Sur son emplacement s'étendait jadis une forêt dense et verdoyante où dominait le sao et dont les arbres les plus avancés venaient baigner leurs racines jusque dans le

sable de la plage, aussi luxuriants que ceux qui composent ce qu'on appelle aujourd'hui la forêt de Baria.

Son ombre acquérait quelque chose de saisissant par le fait de la mer toute proche, car le grondement des vagues mugissait dans les sous-bois déserts comme une voix mystérieuse et terrible que les échos sylvains se renvoyaient avec terreur. Les hommes ne s'aventuraient guère dans cette solitude agreste, d'autant plus que messire le tigre s'y promenait tout à fait comme chez lui.

Les seuls humains qui osaient se risquer dans ces parages étaient des pêcheurs qui y débarquaient quelques instants pour y couper du bois destiné à faire cuire leur riz et y puiser de l'eau potable. Toujours les eaux poissonneuses du Cap attirèrent les gens qui vivent de la pêche et, chaque année, du mois de novembre au mois de mai, les patrons de barques du pays d'Annam y séjournèrent.

Mais ils se tenaient sur leurs jonques et ne s'avançaient guère inutilement dans la forêt. Ils trouvaient facilement auprès du rivage le bois pour leur cuisine et l'eau douce que des nappes souterraines abondantes faisaient par endroits affleurer dans le sable.

Au milieu de ce coin sauvage, la seule construction attestant le passage de l'homme était une pagode rustique construite en pailote et vouée au culte de la baleine. Elle s'élevait à la place de l'Inspection actuelle. Les pêcheurs craintifs ou reconnaissants y venaient faire leurs offrandes et leurs dévotions.

Après la conquête du territoire par les Français, la première maison que ces derniers y construisirent fut un phare situé non pas à l'emplacement du phare actuel mais à mi-hauteur sur le point le plus élevé au Sud-Est du massif. Une petite tour avait été édifiée, à l'extrémité de laquelle on entretenait une grosse lampe semblable à nos anciennes lampes à pétrole, mais alimentée à l'huile de coco. Auprès de la tour se trouvait la petite maison servant d'habitation aux gardiens, construite en planches et recouverte de tuiles.

Ces derniers vivaient plutôt sur des barques mouillées dans la baie et montaient de temps à autre sur la hauteur pour voir si des bateaux approchaient, ce qui, en ce temps-là, n'arrivait pas souvent. La navigation dans les mers de Chine n'était pas intense et Saïgon n'existait pour ainsi dire pas encore. Des transports de l'État effectuaient un voyage tous les trois mois au plus, et cela était suffisant, vu le petit nombre de Français qui occupaient le territoire et partant le peu de marchandises françaises à y porter.

Quant aux indigènes ils s'en tenaient encore à leurs cotonnades primitives : marron, bleues, blanches, ou noires les jours de fête, mais pour les vêtements seulement, les turbans noirs étant réservés aux soldats. Les jeunes congais de douze à quinze ans portaient des pantalons à trois couleurs : rouge, vert et blanc. Les chaussures étaient ignorées, et les délicats portaient sous la plante de leurs pieds, attachés avec une ficelle, des morceaux de peau de buffle découpés à la grandeur du pied.

Comme on voit, les importations d'articles français étaient nuls et, du reste, à cette époque, les Annamites étaient encore accoutumés à faire venir de Chine tout ce qui pouvait satisfaire leurs besoins qui n'étaient pas grands. Le Chinois était leur grand fournisseur pour tout ce qui s'achète et se vend.

En 1871, le câble anglais vint atterrir au Cap Saint-Jacques. On y construisit un immeuble sans prétention, toujours en bois, couvert de tuiles, et, en même temps, on y installa un bureau de poste français. Ce dernier s'élevait sur l'emplacement du bureau actuel du câble. Il n'était guère vaste et cependant contenait les logements des deux employés français et des deux anglais. Si l'on y ajoute les deux bureaux, on voit que la place était mesurée. Autour de la maison, c'était la forêt. Le tigre entraînait par une porte et sortait par l'autre.

Le bureau était desservi par deux courriers miliciens qui partaient à pied pour Saïgon, un de jour et un de nuit, avec des relais de vingt-cinq à trente kilomètres. Il n'existait aucune route du Cap à Baria. On suivait le bord de la mer jusqu'à Tiwan. Puis on allait à Phuoc-Tinh, à Lovoi, à Cho Ben et à Baria.

Quelque temps après l'installation de ces fonctionnaires dans le pays, on vit arriver les premiers pilotes de la rivière. Outre qu'ils n'étaient pas nombreux, ils n'étaient pas encore, à cette époque où ils commençaient seulement à être utilisés, organisés comme aujourd'hui en service régulier et se trouvaient pour ainsi dire indépendants les uns des autres.

Chacun s'était donné une barque à voile et s'en allait au large à la rencontre des navires qui pouvaient venir à passer. Ils s'aventuraient en pleine mer, car celui qui pouvait aller le plus loin avait le plus de chances de monter à bord. Ils n'avaient pas d'habitation et durant leur séjour au Cap, se tenaient dans leurs barques.

Vers 1870, ils construisirent sur le bord de la mer trois petites maisons en paillote où il leur était possible de séjourner entre leurs randonnées en mer, abris rudimentaires qui leur offraient du moins quelques heures de repos sur un lit stable.

La côte devenait quelque peu animée, mais la côte seulement, car le Cap est né de l'eau et l'on peut dire que ce sont les poissons qui l'ont fait naître. Les pêcheurs étaient assidus et leurs barques devenaient de plus en plus nombreuses, au point que les gens de village de Thang-Tan, qui était situé au fond de la plaine derrière la forêt, se dérangèrent et vinrent offrir leur marchandise le long de la mer.

Pour y aller, ils ne traversaient pas les bois infestés de tigres, ils s'en seraient bien gardés. Ils contournaient en passant le long de la maison du câble et, de là, suivaient le bord de l'eau pour arriver jusqu'à l'endroit où se trouve actuellement villa du commandant de la place. C'était le point le plus fréquenté par les pêcheurs.

Une sorte de station s'y créa et les habitants, pour commercer avec les travailleurs de la mer, y construisirent un chapelet de dix-sept abris en paillote où l'on vendait, achetait et discutait. Évidemment ce n'était pas encore un village, mais quelque chose qui menaçait de le devenir.

C'est alors que sur l'emplacement de la Douane actuelle, la Mission fit construire une petite église en paillote. Les missionnaires, il convient de le reconnaître, furent partout les premiers ; et si, au Cap, ils furent précédés par la Poste, ce cas unique est dû à une circonstance spéciale qui est l'installation du câble anglais en Cochinchine.

Parmi les pêcheurs se trouvaient une dizaine de catholiques et le Père Errard, qui fut le premier curé du Cap, et à l'activité de qui était due la construction de cette nouvelle paroisse, y venait tous les mois ou tous les deux mois, selon le cas.

Si le local était petit et les fidèles peu nombreux, la foi y était sincère et le zèle des néophytes ne se démentait pas. Il n'y avait pas de cloches pour les appeler, non plus que de clocher du reste, mais un progrès énorme dès ce moment était réalisé. Au près de la pagode se dressait l'église ; près de l'Orient, l'Occident prenait place.

Vers 1875, c'est-à-dire environ quatorze ans après la conquête, on sentait depuis longtemps l'importance stratégique du Cap et son rôle de porte défensive. À vrai dire les amiraux qui avaient situé Saïgon l'avaient compris tout de suite et leur conception se vérifiait dans l'esprit de leurs continuateurs.

Un capitaine y fut envoyé pour étudier les possibilités d'établir une place forte avec batteries commandant l'entrée de la baie.

Le premier geste de cet officier fut de faire démolir la pagode. Le bonze la transporta purement et simplement près de la maison commune de Thang Tam, où elle est encore. Le terrain devenait disponible.

C'était celui où s'élève en ce moment l'Inspection.

Tout à côté, l'église arrivée deuxième, demeurait, dans le domaine du culte maîtresse de la place. C'était, du reste, assez logique, la nouvelle pagode accueillant plus avant dans les terres les bouddhistes et l'église restant au bord de la mer plus à portée des pêcheurs catholiques.

Sur le terrain que la suppression de la pagode laissait libre, l'officier fit construire une grande case où l'on abrita cinquante miliciens (*linh*) auxquels il apprenait le maniement du fusil et les exercices militaires.

Quant à lui, puisqu'aucun bâtiment militaire n'existait encore, il fut logé à la Poste. À trois, avec les deux employés du télégraphe, ils menèrent la vie que tous les premiers coloniaux connurent plus ou moins, c'est-à-dire le régime de la popote. À cette époque les femmes françaises étaient inconnues à la colonie et ces groupements de garçons vivant en commun étaient fort répandus. Les dernières popotes ne disparurent du reste qu'en 1920.

Et puis, comme on voit en ce temps-là, pour parler comme l'Évangile, civils et militaires sympathisaient et l'on ne cherchait pas à savoir si le fonctionnaire, ayant fait ses humanités, lisait le latin et le grec à livre ouvert, et si le capitaine n'était qu'un ancien sergent. L'instruction étant moins répandue, le prestige de l'uniforme était encore suffisant pour établir l'équilibre.

Notre capitaine vécut ainsi au Cap deux ou trois ans. Il recruta des volontaires de dix-huit ans pour en faire des tirailleurs et les anciens linhs qui avaient déjà une certaine instruction militaire devinrent les gradés de cette nouvelle formation.

Vers 1880 nous voyons apparaître la Douane. Ce n'était encore aussi qu'une modeste paillote située à l'endroit où s'élève aujourd'hui le bureau du pilotage. Le receveur vendait de l'opium et là se bornait son rôle. C'est celui de Cangiou qui vint créer la Recette du Cap et s'y fixa, pendant que lui-même était remplacé dans son ancien poste. Ce fut la première recette, dotée comme personnel indigène d'un seul et unique, le premier de son espèce, qui, si cela peut intéresser l'histoire, se nommait Chan.

Le service de courriers fut organisé et composé d'un sergent et quatre hommes qui faisaient la route à pied jusqu'à Baria. Leur poste se trouvait derrière l'emplacement de l'actuelle Hostellerie du Cap Saint-Jacques, Il se trouvait sous le contrôle du receveur des Douanes.

À cette époque, il se forma derrière l'emplacement compris entre le boulevard Escoubet et la rue Labussière, derrière l'Hostellerie, ce qu'on appela pompeusement le marché. Ce n'était qu'une petite agglomération de marchands en plein vent. On n'y vendait que de la saumure, des poissons salés et des torches rudimentaires faites de longues feuilles engluées de résine. Le ravitaillement était problématique et rudimentaire pour les Annamites eux-mêmes.

Quant à la demi-douzaine d'Européens qui vivaient au Cap, il ne pouvait être question pour eux de trouver sur place denrées indispensables à leur existence. Aussi l'administrateur de Baria envoyait-il tous les jours à leur intention un sampan rempli de pain, de viande, de légumes, de fruits, de volaille et tout ce que pouvaient fournir les halles de Baria, province déjà organisée et pourvue d'un marché suivi.

Les employés des postes, les Anglais du câble, le receveur des Douanes pouvaient, dans ce sampan tutélaire, faire leurs emplettes et même, par l'intermédiaire du sampanier, faire de menus achats à Baria, tout comme on faisait chez nous au bon vieux temps, par la diligence, avec l'aide du postillon : « Jean-Pierre, vous m'achèterez deux paquets de chandelles ! Et six plumes d'oie pour écrire... »

Ce fut le temps où l'on commença à s'apercevoir, par les rapports des très rares Français qui y allaient, que l'air du Cap était relativement sain et que c'était l'endroit le plus près de Saïgon où l'on put prendre des bains de mer. Quelques particuliers se mirent d'accord — c'était possible alors ! — et, à frais communs, firent construire autour du minuscule marché une petite maison en paillote.

Tables, lits de camp, des caisses vides renversées, tout le luxe des campements remplit cet abri, et c'était suffisant pour y séjourner une semaine ou deux en tirant sa coupe dans la baie des Cocotiers, dont les eaux ourlées de sable faisaient une heureuse et salubre diversion aux flots grisâtres et bourbeux des rivières que bordent de larges bandes de vase grise et gluante.

La station balnéaire du Cap Saint-Jacques était née.

(Le Populaire d'Indochine, 5 février 1937)
(suite)

La plage du Cap Saint-Jacques. vue de la terrasse du Grand Hôtel

Cependant, les rapports du capitaine qui était venu étudier la création d'un centre militaire au Cap avaient dormi pendant le laps de temps rigoureusement prescrit à toutes les études. Quand les cartons qui les contenaient connurent les atteintes des poux de bois, quand les feuilles jaunies purent montrer sur leur écriture l'épaisseur de poussière obligatoire, on put commencer la réalisation de ces projets. C'est alors que l'on installa les principales batteries du grand et du petit massif. Et ce ne fut que longtemps après, en 1889, que l'on commença la construction des casernes de Bendorf ainsi que de l'ambulance (hôpital), la direction d'artillerie, les subsistances militaires et, en général, tous les bâtiments de l'armée situés à Bendorf.

L'artillerie envoya au Cap des Chinois maçons, charpentiers, forgerons, une nuée de coolies annamites, en tout cinq ou six cents hommes. Tous les corps de métier étaient représentés. Tous ces gens-là, inutile de le dire, logeaient à la belle étoile ou dans les très sommaires abris établis par eux-mêmes.

Des trois villages du Cap ainsi que de Cangiou, de Nui-Nua, de Baria, des marchands vinrent offrir des denrées pour faire vivre tout ce monde. L'emplacement actuel des casernes, en avant de Ben-Dinh, devint un centre d'activité grouillant et bruyant. On y travaillait le jour à grands cris sous l'égosillement des surveillants, ou l'on faisait semblant, car chacun sait que lorsque des Orientaux travaillent, le membre le plus actif, c'est... la langue. On y jouait la nuit à tour de bras. Tout cela n'allait pas sans querelles, et les disputes engendraient des batailles.

On ne se faisait pas beaucoup de mal, mais l'ordre était troublé, et pour le rétablir on envoya un chef de canton de Baria. Ce dernier essaya d'user de son prestige, mais son ascendant s'avéra tout de suite insuffisant. Les hommes, sans enlever le bout de cigarette collé au coin de leurs lèvres, é mirent des appréciations irrévérencieuses pour ses ancêtres. Les femmes au pantalon relevé sur les genoux, qui transportaient des briques dans de petits paniers, jugèrent sévèrement la conduite de sa grand-mère et fouillèrent dans sa vie très intime, sous ces îlots d'injures salées, comme seuls savent en trouver les Annamites ; il battit en retraite et s'avoua impuissant. Ses deux lèvres, contre six cents bouches, n'avaient pu prévaloir.

C'est alors qu'on donna au receveur des Douanes, que la seule vente de l'opium ne surmenait pas, les pouvoirs d'Administrateur délégué sous les ordres de l'administrateur de Baria. Les indigènes l'appelaient le maire (*Ong Xa*). Et sous sa férule, le calme se rétablit. Les travaux de construction des casernes de Bên Dinh durèrent cinq ou six ans.

C'est vers l'année 1895 que se place la première arrivée de monsieur [Outrey](#), et l'on peut dire que c'est à partir de cette époque que le Cap Saint-Jacques a véritablement commencé à sortir des limbes. Alors tout jeune, il fut le premier administrateur des Services civils au Cap.

Aussitôt arrivé, il fit loger la Douane dans une petite maison couverte en tuiles louée par l'Administration sur l'emplacement de l'actuelle villa *Germaine* du Gouvernement général, au bord de la route. Le Recette des Douanes gagna au change, le nouveau local étant plus confortable que l'ancien. Quant à ce dernier, il servit à loger des artilleurs français.

Le pilote Arduser acheta le terrain où se trouve actuellement l'ancien sanatorium devenu l'annexe du Grand-Hôtel, modeste certes, mais suffisant pour l'époque.

Le bureau de l'Inspection, toujours construit en paillote, inutile de le dire, fut édifié auprès de l'ancien marché. Il y eut, à partir de ce jour, un bureau des Services civils.

Mais ce n'était pas suffisant, et l'activité de M. Outrey, qui ne s'est pas, du reste, démentie malgré les années, ne devait guère s'arrêter à si modeste début.

Ayant senti le développement qu'était susceptible de prendre ce port, sentinelle si heureusement placée sur la mer de Chine, il fit venir presque tous les prisonniers de Poulo-Condore et de Saïgon. On abattit des arbres, on défricha. Le cap fut soudain en proie à une fièvre de construction. Les singes, que l'on délogeait au fur et à mesure que la forêt reculait, n'en revenaient pas, et n'auguraient rien de bon de tous ces bruits de cognées et de coupe-coupe.

Le chef de canton que l'on avait détaché de Baria fut rendu à Baria, et l'on nomma à sa place un chef de canton originaire du pays.

Le terrain domanial fut alloté et vendu par parcelles. À ce moment, de nombreux coloniaux devinrent propriétaires fonciers de sites à bâtir sur lesquels, plus tard, ils devaient faire construire des villas, comme les trois villas [Courtinat](#), les trois villas Bénard, les trois villas Dinh Van Hoat, pour ne citer que les groupes les plus importants, mais qui s'élevèrent par la suite et bien après l'époque que nous envisageons en ce moment.

On se rappelle que l'emplacement actuel de l'inspection appartenait à l'autorité militaire qui l'avait obtenue en chassant la pagode qui s'y trouvait et qui y avait fait élever un grand abri pour les tirailleurs. M. Outrey obtint que ce terrain fit retour à l'autorité civile, et il commença aussitôt les travaux de construction de l'inspection actuelle. Ces travaux durèrent un an.

L'aspect de l'édifice est bien colonial : structure un peu cubique rappelant les constructions africaines, mais surmontée d'un donjon dominant une terrasse où l'on peut s'isoler pour travailler, et d'où l'on domine la baie. Ce n'est point là, du reste, la seule inspection que M. Outrey ait fait construire. Derrière se trouvent le garage, les prisons, la fourrière qui aboutissent à la rue. Les bureaux de l'inspection forment un petit pavillon à part situé dans l'angle droit du côté de la Douane.

En même temps, M. Outrey, sur l'emplacement actuel qu'il avait fait déboiser, faisait édifier les deux halles du marché qui furent terminées en 1895.

Les bateaux de la compagnie des [Messageries fluviales](#) qui faisaient le service entre Saïgon et le Cap mouillaient au large dans la baie. En vue de l'extension qu'il projetait, il était nécessaire de leur aménager un point d'accostage et, en même temps, de protéger la baie de la grande houle du large.

Les voyages, par suite des nécessités nouvelles du pays, devenaient plus fréquents. Les petits navires qui venaient d'abord une fois par mois, arrivèrent ensuite tous les quinze jours, puis une fois par semaine.

M. Outrey, avec l'aide de la main-d'œuvre pénale, fit immerger des cubes de pierre et de la pierraille sur une assez grande distance et établir une sorte de jetée-digue qui, proportionnellement à la baie, était assez longue et capable dès lors d'offrir à son extrémité un point d'amarrage convenable.

La plaine se défrichait. On voyait clair sur cette étendue de terrain qui se dénudait. On traça des routes pour la future ville. C'est à ce moment, ainsi que nous l'avons dit, que se construisirent les villas Courtinat. Les particuliers achetèrent beaucoup de sites à bâtir, tous desservis par des routes, appelées à devenir des rues.

Comme nous l'exposons, plus haut, cette année 1895 fut pour le Cap le moment d'une grande activité et d'une transformation rapide. Encore brousse et forêt l'année précédente, ce coin de la Cochinchine vit sa verdure se ponctuer de toits rouges et se découper en vastes tranches par la large incision de routes.

Les tigres, les singes et les serpents faisaient place aux hommes.

En 1897, la Mission, qui avait hérité d'un assez vaste terrain en retrait, faisait construire un Collège dans le genre de l'institution Taberd de Saïgon. La bâtisse était massive, rectangulaire et trapue comme un couvent. En même temps, et dans le même

style, s'édifiait le long de la mer l'actuel couvent des sœurs de Saint-Paul¹. Ces deux immeubles eurent d'ailleurs une histoire assez mouvementée, dont la paix chrétienne eût dû les préserver.

Le premier était, comme nous l'avions dit, destiné à servir de collège annexe à l'école Taberd de Saïgon. La réputation de salubrité du climat du Cap commençait à s'établir, et cette dépendance de la grande école religieuse devait servir en quelque sorte de sanatorium pour les enfants débiles.

On y envoya, en effet, pour commencer une dizaine d'élèves (ils étaient peu nombreux à ce moment-là). Une chapelle y avait été aménagée, et on disait la messe. Mais les parents de ces enfants ne les virent pas d'un bon œil s'en aller si loin. Les moyens de communication étaient à peu près nuls, et cent vingt-cinq kilomètres, à l'époque, cela s'appelait couramment « le bout du monde ». L'école du Cap ne dura que peu de temps.

Enfin, au bout de quatre ou cinq ans, il fallut se rendre à l'évidence. Les espoirs fondés sur un collège sanitaire au Cap Saint-Jacques ne se réalisaient pas. Le bâtiment fut cédé à l'autorité militaire qui y établit l'actuel quartier des Landes où est casernée l'artillerie.

L'autre bâtisse, qui était destinée aux frères des écoles chrétiennes, eut aussi son aventure. Quand le roi d'Annam Thanh-Thai, déposé pour cause de troubles intellectuels, fut envoyé au Cap, il fut installé dans la villa Blanche du Gouvernement général qui venait d'être construite en 1910, à mi-côte du grand massif.

Le roi y séjourna à peu près un an, n'ayant avec lui qu'une suite restreinte de deux femmes et quatre ou cinq serviteurs. Il y causa plusieurs dégradations. Il crachait partout, ainsi que sa suite, le jus rouge de sa chique de bétel ; il donnait aux meubles une destination étrange et nouvelle.

Certes il ne pouvait plus, comme à la Cour, commettre des excentricités sadiques, comme celle par exemple qui consistait à couper le sein des femmes pour voir ce qu'il y avait dedans. Mais par habitude, gaminerie ou malignité, il pouvait détériorer le logement qu'on lui avait assigné. Et il ne s'en priva guère, comme le jour où il lui vint à l'idée de faire bouillir son thé sur un lit de camp de cent cinquante piastres.

Ayant coupé les très beaux pieds massifs du meuble, il installa un fourneau en terre au beau milieu de l'épaisse planche, superbe pièce polie et patinée, car ces lits annamites sont, comme on sait, d'une grande beauté. Les charbons tombant sur le bois l'entamèrent peu à peu, et finirent par y faire un trou circulaire ; de sorte que le lit massif n'avait plus l'air que d'une immense chaise percée.

S'apercevant alors que le roi, s'il y restait, finirait par saccager toute la maison, on lui proposa une villa Courtinat. Il refusa avec indignation, trouvant l'habitation trop petite. On ne savait où le mettre. Ce que voyant, la Cour de Huê acheta en 1915 le couvent des sœurs que ces dernières consentirent à lui vendre assez facilement par crainte de le voir saisir par l'État, pour y installer son ancien souverain.

À ce moment, du reste, Thanh Thai se plaignait de la modestie de sa suite. On lui envoya d'Annam les personnes qu'il réclamait, et il s'installa dans le couvent où il eût toute la place voulue.

Il y resta deux ans, y commettant toutes les excentricités que l'on sait, dont la plus inoffensive était la suivante : gardé la nuit autour de sa résidence par douze sentinelles françaises, Thanh Thai ne connaissait pas de meilleure distraction que de guetter de la fenêtre les soldats qui faisaient les cent pas dans la cour, et, au moment propice, de leur envoyer sur la tête un des gros cailloux ronds dont il s'approvisionnait sournoisement dans la journée en prenant son bain de mer.

¹ Sœurs de Saint-Paul de Chartres : ordre fortement implanté en Indochine, propriétaire notamment de la [clinique Angier](#) à Saïgon.

En même temps, il ambitionnait encore de jouer un rôle politique et ses partisans commençaient à s'agiter. Ce que voyant, le Gouvernement français, ne pouvant plus conserver sur le territoire indochinois cet encombrant monarque, décida de l'envoyer dans l'île de la Réunion. Il y est du reste devenu, avec son fils, un des plus riches propriétaires sucriers du pays.

L'ancien couvent, dès lors, fut inhabité pendant quelque temps et, comme tout immeuble inoccupé, commença à se désagréger. Peut-être aussi le séjour de deux ans qu'y avait fait le roi Thanh-Thai y était-il pour quelque chose. Toujours est-il que les portes se disjoignaient et tombaient en lambeaux, les persiennes perdaient leurs lamelles, la peinture écaillée, disparue, laissait le soleil et la pluie faire leur œuvre de destruction. Par places, les enduits entamés laissaient voir les briques. La toiture était en fort piteux état et les ondées envahissant l'intérieur menaçaient de transformer le tout en ruine historique.

(*Le Populaire d'Indochine*, 6 février 1937)
(suite)

Dans la baie de Ti-Ouan (Cap Saint-Jacques) : un pêcheur tendant son filet.

La Cour d'Annam, qui n'en avait plus l'emploi, revendit le bâtiment aux Missions qui l'achetèrent en 1920 moyennant un prix assez raisonnable, en tenant compte des réparations indispensables. Remis en état, il reprit son affectation comme couvent des sœurs de Saint-Paul qui y forment de futures institutrices indigènes.

En 1897, M. Outrey demanda au Père Simon de changer l'église de place. Il était indifférent que la chapelle fut sur le bord de la mer. On céda au clergé un terrain fort vaste mais en retrait de la plage quoique fort voisin.

En attendant l'édification d'une véritable église, on en construisit une auprès du presbytère, à l'endroit où se trouve encore actuellement le clocher en bois. Le presbytère, lui, avait été bâti vers 1897 pour servir de sanatorium aux Pères missionnaires.

Cette chapelle sommaire, qui ne pouvait avoir qu'un caractère provisoire, était construite en bois et couverte en paillote. Vers 1907 une dissension s'éleva entre le curé et les prisonniers chargés du travail de nettoyage périodique, on ne sait plus au juste pour quel motif. Toujours est-il que les prisonniers, par vengeance, brûlèrent l'église en bois qui flamba comme de la paille, et dont on ne put sauver que le retable.

Entre 1907 et 1909, la messe était dite au presbytère, dans une petite pièce où l'on avait aménagé un autel de fortune. Les fidèles s'y entassaient comme ils pouvaient.

Entre 1909 et 1911, sur le terrain concédé à la Mission, cette dernière construisit enfin une église digne de ce nom. La seule condition imposée était d'observer l'alignement du boulevard Landes, ce qui fut fait avec beaucoup de symétrie, car la porte de l'édifice se présente de face, quant on vient de la mer et, devant la pelouse précédant la chapelle, le boulevard Landes se divise en deux branches régulières en forme d'U, et contourne l'église jusqu'à la rue Labussière. C'est le Père François Assou, un métis chinois, qui s'occupa de ces travaux.

Mais son rôle se borna plutôt à régler la main-d'œuvre et à surveiller les travaux, et c'est surtout à l'architecte de la Mission que revient le mérite d'avoir conçu le plan et assuré son exécution. Elle apparaît maintenant un peu simplette, mais quand, de la plage, entre la Douane et l'Inspection, on se dirige vers elle, on la voit, semble-t-il, venir à soi sur une place verdoyante avec un air candide et gai de première communiant de village, accorte, simple et réjouie.

Sur l'emplacement de l'ancienne petite église en paillote fut construite la recette des Douanes telle qu'elle existe encore auprès de l'inspection.

La plage en corniche comprenait alors comme constructions en partant de l'extrémité, la poste, l'inspection, la douane, le couvent des frères missionnaires. Au delà de cette dernière, des cases échelonnées avaient été établies pour commercer avec les pêcheurs. Ceux-ci, la pêche finie, et particulièrement le soir à la lueur des torches, circulaient autour, faisaient emplette ou bavardaient. Le produit de la pêche s'en allait en grande partie dans la caisse des petits marchands qui vendaient des friandises, de l'alcool, de la saumure, des aliments préparés chauds, du thé, des étoffes de Chine et des mouchoirs aux couleurs rutilantes disposées en carreaux rouges ou bleus qui faisaient béer d'admiration les fils d'Annam.

Ces derniers souvent achetaient aussi par hasard l'accorte vendeuse et ce coin ne passa jamais aux yeux des autochtones des trois villages pour être un lieu de recueillement. Bien mieux, les jeunes gens de chez eux y allaient souvent le soir en contournant ce qui restait de forêt en prenant par le bord de la mer de peur des tigres dont plusieurs s'entêtaient à ne pas battre en retraite et attendaient les hommes au passage dans certains sentiers.

Les règlements n'étaient pas aussi stricts qu'aujourd'hui. Existaient-ils seulement ? De sorte que toute la nuit, on rirait, on se disputait, on chantait, on criait et cette foule grouillante et gesticulante autour des cases à la lueur des torches donnait l'impression d'un soir dominical à Picpus au temps des lampions et des bateleurs.

Aussitôt que l'Inspection eût été terminée, M. Outrey demande un trésorier. Ce dernier n'était pas inutile car, étant donné l'effort financier que la colonie consacrait au Cap, les sommes à manier étaient considérables et assez importantes pour qu'un fonctionnaire spécial en endossât la responsabilité.

Ce fut un métis siamois, fils d'un Français et d'une Siamoise du nom de Lamat ou Lamathe qui fut désigné. Il logea à l'Inspection. Il avait épousé en justes noces une Siamoise, la propre fille du ministre des finances du Siam. Il portait du reste ostensiblement ce costume hybride des siamois modernes, à savoir un veston en toile de coupe française et en guise de pantalons le langouti rouge qui se drape autour des cuisses, bouffant et tout en plis. Les genoux et les mollets sont nus. Puis les chevilles et les pieds paraissent dans des chaussettes et des souliers français. Pour le pittoresque, cet ensemble ne le cède à aucun autre. Quant à être seyant, c'est autre chose.

Notre Trésorier ne faisait pas mystère que son beau-père, dont il faisait sonner très haut la qualité de ministre, lui envoyait souvent de grosses sommes d'argent. Ayant des disponibilités, il se mit en tête de les utiliser et acheta le terrain où se trouve actuellement l'école. Et, très loin de la route pour laisser un joli jardin sur le devant, il se mit à faire construire.

Tous les samedis, il réglait ses maçons et ses coolies. Un jour, l'argent lui manqua du fait que mandat de son beau-père était en retard. Alors, pour ne pas perdre sa main-d'œuvre, en se disant que cela ne ferait qu'un retard d'un jour ou deux, il prit la somme nécessaire dans son coffre.

Il fut dénoncé. Le trésorier de Saïgon dépêcha quelqu'un pour vérifier la caisse, et l'on découvrit un manquant de deux ou trois mille piastres. Il fut arrêté et emprisonné. Il conta son histoire. Mais on lui dit, avec juste raison, qu'il n'avait pas le droit de disposer de l'argent de l'État, ne fût-ce que pendant une heure.

Le mandat du beau-père qu'il avait annoncé arriva. Notre fonctionnaire remboursa. Ce qui fait que le Trésorier de Saïgon, qui était pécuniairement responsable du manquant, voyant le déficit comblé, retira sa plainte. Néanmoins le payeur du Cap fut révoqué. Ayant manifesté le désir de se retirer au Siam, il fut donc conduit par deux gendarmes à la frontière siamoise.

On ne le revit plus en Indo-chine, et encore moins en France. Grâce au ministre son beau père, il fut pourvu d'une haute situation dans le cabinet royal et prit place parmi les nombreux Européens qui vivent au Siam.

Connaissant cette histoire, on comprend mieux pourquoi le style de la maison d'école du Cap ne ressemble à celui d'aucune autre construction de la localité. Cet immeuble, qui devint la propriété de l'administration, outre qu'il est précédé d'une immense pelouse, est agrémenté d'un très vaste perron. Il est construit en enfilade et la grande pièce centrale a son plafond soutenu par quatre grandes colonnes qui lui donnent un faux air de petit palais. Sans doute le payeur s'était-il inspiré de ses souvenirs du palais siamois.

Quand les casernes de Benh Dinh furent construites, les ouvriers ne furent pas renvoyés. Ils furent employés à édifier les vingt deux pavillons militaires disséminés dans la ville du Cap, et qui ont tous le même caractère et la même forme, ce qui démontre qu'ils furent construits à la même époque, entre 1908 et 1913, ainsi du reste que la grande maison carrée du commandant de la place. Sur le fronton de cette dernière, deux anges en relief blanc sur fond bleu se donnaient la main. Ils furent supprimés en juillet 1929 au cours d'une remise en état.

Après cette période de fièvre, le Cap vécut un peu sur son acquis et reprit une existence plus stagnante. Il avait l'air de se reposer de la crise d'activité qui l'avait agité et de se recueillir pour s'admirer. Car le Cap était devenu déjà très coquet.

Le pilote Arduser, dont une rue du Cap porte d'ailleurs le nom, avait transformé son modeste hôtel et l'avait reconstruit tel que cet immeuble se trouve encore aujourd'hui, où il est devenu l'annexe du Grand Hôtel. Mais à l'époque où nous nous plaçons, l'édifice, repris par le Gouvernement, était aménagé en sanatorium pour les fonctionnaires fatigués. On fréquentait beaucoup le Cap qui devenait dès ce moment la station balnéaire à la mode.

En 1910 fut construite, ainsi que nous l'avons dit, la villa Blanche du Gouvernement général à mi-hauteur sur le grand massif et dominant la baie sur un plateau auquel on accède par une route circulaire. Elle surplombe la route et la mer du haut d'un escarpement rocailleux consolidé par places un mur épais en pierre de granit et clôturé le long de la voie par un beau mur en arcades aveugles agrémentées de figurines et statuette orientales encadrées.

En même temps, tout à côté, on transforma la villa de la Douane qui devint la villa Germaine à l'usage du personnel du Gouvernement général.

Devant la villa Blanche, dans la cour, se trouve un vieux canon annamite, sorte de couleuvrine fine et longue, montée sur un affût de bois précieux sculpté et ouvragé de dessins où se reconnaît le Dragon d'Annam. Un restant de couleur rouge recouvre cet affût. C'est le survivant des canons par lesquels nos premiers navires à voiles et à roues furent reçus à leur arrivée. La bouche tournée vers la mer qu'il surveillait et défendait jadis à cette même place, il semble rêver encore à des temps révolus.

Dès avant cette époque, monsieur Ollivier, un de nos premiers colons, était venu au Cap. Il avait commencé par planter de la vigne dans un carré situé à l'angle de la route de Ben-Dinh et de la rue Bouzigon. Cet essai d'acclimatement, très intéressant en soi, ne réussit pas. Les raisins obtenus étaient maigres, rares et sans parfum.

(Le Populaire d'Indochine, 8 février 1937)
(suite)

Puis sur la moitié de ce terrain, il construisit une maison sur pilotis qui est actuellement la seule de son genre et montre ce qu'étaient les vieilles demeures coloniales construites pour lutter contre la chaleur. Elle appartenait, en dernier lieu, à monsieur Cazeau.

Le Gouvernement, désireux de créer au Cap un bungalow, encouragea la construction d'un hôtel. Monsieur Olivier, associé avec monsieur Mottet, fit édifier l'actuel Grand Hôtel du Cap sous la garantie du Gouvernement. Les clients ne furent

pas aussi nombreux qu'on l'avait espéré d'abord. Puis vint le typhon de 1906 qui détruisit et enleva toute la toiture. Les deux associés demandèrent au Gouvernement, qui s'était porté garant de l'entreprise, de les aider dans cette pénible circonstance.

L'administration ayant refusé, il s'ensuivit un procès. Messieurs Ollivier et Mottet demandaient que leur fussent rendus les capitaux qu'ils avaient engagés pour la construction des immeubles. Un arrangement intervint, par lequel la maison devenait propriété du Gouvernement de la Cochinchine.

Cette dernière resta longtemps fermée et abandonnée. On y logea même des sous-officiers pendant que le dernier étage restait le domaine des oiseaux. Ce ne fut que vers 1917 qu'on y établit le bungalow du Cap sous la dénomination de Grand Hôtel du Cap. Il était géré par la Société des Grands Hôtels et subventionné par le budget local et provincial.

Ce même typhon de 1906 avait mis à mal la jetée construite par M. Outrey. Celle-ci fut reconstruite avec à son extrémité un débarcadère plus moderne et mieux aménagé.

Mentionnons aussi un hôtel qui n'a eu qu'une durée éphémère, l'hôtel Beau séjour, installé par un Canadien du nom de Mercier. Le restaurant était aménagé à l'angle du quai Lanessan et de la route de Benh-Dinh. Les chambres, peu nombreuses, étaient non loin de là dans la villa construite par M. Ollivier, qui appartint par la suite à M. Cazeau. L'immeuble où se trouvait le restaurant est devenu en 1924, avec l'appui du Gouverneur de la Cochinchine, la maison de repos des fonctionnaires annamites de la Cochinchine.

Vers 1913, auprès de l'ancien sanatorium et sur un grand quadrilatère, dont un côté borde la plage, madame Duguet fit construire plusieurs petits pavillons où elle établit avec le concours de monsieur Bénard l'Hôtel de la Plage qui fut ensuite géré par le Chinois Sinna et devint enfin, en 1929, l'Hostellerie du Cap-Saint Jacques actuelle.

Le petit hôpital militaire auprès du quartier de Benh-Dinh, dirigé par un médecin militaire, fut construit vers 1919.

Nous arrivons à ce que l'on pourrait nommer la période contemporaine pendant laquelle peu d'innovations furent faites. Vers 1913, le phare qui était, comme nous avons dit, la première maison européenne du Cap et qui se trouvait à mi-hauteur, fut transporté sur la crête extrême du petit massif et devint la grosse bâtisse rectangulaire actuelle aux allures sévères de couvent, à côté de laquelle fut élevée la tour que l'on peut voir, au haut de laquelle tourne le feu que nous décrivons par ailleurs.

En novembre 1917 fut terminée l'usine électrique du Cap établie par M. Labbé.

Ce n'est qu'en 1920 que fut construite la maison des pilotes qui est le dernier bâtiment officiel du côté de Tiwan. C'est là que les pilotes, qui sont, comme on sait, aujourd'hui un corps régulièrement constitué, se réunissent, viennent s'inscrire, prendre les communications téléphoniques du sémaphore et noter leur tour de service. Même ils y passent la nuit quand ils y sont obligés entre deux bateaux, ceux du moins qui ne possèdent pas leur villa particulière au Cap.

C'est dans cette même année que fut édifée par la Mission à Tiwan, la maison de repos des Frères missionnaires qui, lorsqu'ils sont en nombre, y célèbrent la messe au lever du soleil dans une chapelle située dans l'immeuble, avant d'aller, missel en mains, goûter les douceurs reposantes de la plage.

En 1918, devant les villas appartenant à Le phat An et à Le phat Thanh, la mer, qui avait rongé lentement la berge, menaçait d'emporter la route et ensuite les maisons construites en bordure. Le gouvernement fit aussitôt établir par l'administration des Travaux Publics un revêtement de pierre avec protège-lames. Inutile de dire que, aussitôt fini, ce revêtement s'écroula dans les eaux.

On fit alors appel, sous l'administration Klein, à de nouveaux ingénieurs consciencieux qui construisirent des brise-lames fait de cubes de pierres agglomérées en ciment et supportant la base d'une pente solidement ouvrée en granit. Cet ouvrage a tenu et existe encore en parfait état.

C'est vers 1917 que fut construit l'appontement du Rach Dua. Depuis longtemps, la Baie des Cocotiers, par suite de la construction de la digue, avait commencé à s'ensabler, et les bateaux de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine ne pouvaient plus accoster. Vers 1914, un appontement fut établi à Benh-Dinh, à une certaine distance de l'appontement actuel. Mais il ne fut utilisé que pendant deux ou trois ans, car souvent, par suite des marées, les arrivées ou les départs étaient retardés.

Vers 1917 fut aménagé l'appontement actuel de Kach Dua, à sept kilomètres du Cap, qui est utilisé actuellement par le service journalier de la compagnie française, l'appontement nouveau de Benh Dinh étant utilisé par un service de chaloupe chinoise. Il convient de signaler le passage de l'administrateur Klein, qui a laissé au Cap de nombreuses traces. Entre les années 1917-18, il a construit le dispensaire pourvu d'une salle d'examen et de légères opérations, qui se trouve sur la route de Benh Dinh, avant d'arriver aux casernes Borgnis-Desbordes, à la sortie de la ville.

C'est lui aussi qui a édifié, pour que les Anglais du câble retrouvent la possibilité de pratiquer le sport national écossais, ce jeu de golf cher à tout Britannique, le Golf-club du Cap. Il a fait égaliser le terrain devenu la pelouse de golf, il a fait établir deux courts de tennis où, aujourd'hui encore, se disputent des matchs importants, et sur ce terrain, qui appartient au Domaine, il a fait édifier la petite maison du Cercle où se trouve un petit fonds de livres de lecture et un bar.

(Le Populaire d'Indochine, 9 février 1937)
(suite)

Ce Cercle civil, qui est, du reste, une filiale du Cercle civil sportif de Saïgon, étant donné le petit nombre de civils en résidence au Cap, ne compte aujourd'hui à peu près que des membres militaires en dehors des Anglais du câble.

En 1929, le lieutenant colonel Descormes, président, aidé par l'administrateur Lalaurette, qui lui a fourni la main-d'œuvre pénale, le ciment et tout ce qui était nécessaire, a fait agrandir le local en y ajoutant une salle du côté du golf et une vaste terrasse du côté de l'entrée. Les murs ont été repeints, et agrémentés dans la grande salle de peintures sportives en couleurs par le dessinateur Loesch.

La salle des livres n'a pu être conservée, et se résume à un meuble-bibliothèque ou végétent, sous la surveillance des mites, les derniers volumes survivants.

En revanche, le bar a été agrandi et doté de tout le matériel désirable. Quant à l'ancien local de la bibliothèque, il a été remplacée par un lavabo. Comme on voit, le Cercle s'est modernisé et, pourrait-on dire en réclamant l'indulgence pour ce néologisme, sportifié.

C'est encore l'administrateur Klein qui a fait établir derrière les Halles un canal pour l'écoulement des eaux, ce qui a permis à tout ce quartier indigène qui se trouve après la place du marché, de ne plus être inondé comme il était chaque année à la saison des pluies, époque où il se trouvait transformé en cité lacustre.

Enfin, la plage du Cap était encombrée de tous les détritiques qu'y déposait la mer. Chacun pouvait y puiser du sable à sa guise, ce qui occasionnait de grands trous. Il était impossible de s'y promener. Il a consacré chaque jour, usage du reste respecté par ses successeurs, une corvée de prisonniers au nettoyage de la plage qui est aujourd'hui propre comme une assiette et plate comme un billard.

L'administrateur Lalaurette a achevé de l'aplanir en faisant supprimer le dos d'âne qu'elle formait, et ce surplus de sable fut transporté par wagonnets Decauville sur un terrain situé derrière l'église qui, lui, se trouvait au dessous du niveau moyen du sol et qui a été ainsi rendu utilisable pour de futures constructions.

Une des élégances du Cap Saint-Jacques, en bordure de la baie, consiste dans le trottoir-digue qui longe la route et la sépare de la berge, interposée entre le chemin et

le sable de la plage comme un faux-col protecteur. Ce trottoir fut construit peu à peu par la main-d'œuvre pénale et achevé en 1927.

Avec beaucoup de goût et d'à-propos, on a respecté les superbes badamiers qui ombragent tout le long, la promenade en corniche et les pierres ont été cimentées en respectant et en contournant les troncs d'arbres et les racines.

L'administrateur Lalaurette l'a prolongé de la route de Baria jusqu'à la poste et au bureau du câble anglais. Son successeur, M. Wolf, a, du reste, établi le même genre de trottoir avec fossés pour l'écoulement des eaux de chaque côté de l'inspection.

Enfin, M. Vilmont, administrateur, succédant à M. Wolf, a entrepris sérieusement la toilette du Cap. Après le bureau du pilotage, sur le bord de la route, un recoin informe, il a fait un square qui surplombe la mer, garni de bancs et de guéridons en ciment armé. On y est fort bien, à l'ombre des grands arbres pour regarder la baie et l'horizon.

Il a garni la plage des mêmes bancs et guéridons, augmenté le nombre des cabines, ce qui lui donne par endroits un faux air de petit Deauville. Il a doublé la largeur du trottoir-digue qui borde le fer à cheval de la baie des Cocotiers.

Devant le Grand Hôtel, il a fait établir une très belle terrasse carrée qui domine la baie et où l'on peut dîner, danser et admirer le paysage. En souvenir de tant d'efforts et de bonne volonté, le square ou la terrasse pourrait à notre avis, avec beaucoup d'à-propos, s'appeler square ou terrasse Vilmont.

Le long de la rue Mourin-d'Arfeuille, dans un site magnifique au pied de la montagne, il a commencé les travaux d'établissement d'un terrain de sports qui se trouve très bien placé et qui sera aussi utile pour toutes sortes de démonstrations.

Dans le quadrilatère circonscrit entre les quatre rues Marcelot, Général-Archinard, Blancsubé et Mourin-d'Arfeuille, une société foncière saïgonnaise, filiale de la Banque de l'Indochine, a fait construire, en l'espace de quatre mois, onze villas de repos à l'usage des coloniaux, fonctionnaires ou commerçants. Leur emplacement a été fort bien choisi, à cent cinquante mètres de la mer, à proximité du massif du Grand Éperon, face au massif du phare, perpendiculairement aux moussons qui balayent complètement le site. Par une disposition très réussie et bien étudiée, elles sont alignées de biais et par décalages successifs, de sorte que toutes reçoivent la brise de mousson dans les deux sens, aussi bien celle de suroît que celle de noroît.

Elles sont à étage, et ce qui frappe dès l'abord, c'est la suppression de toute espèce de dépendances. Cette disposition constitue une innovation assez heureuse en Indochine où des usages universellement respectés voulaient jusqu'à présent que les communs fussent édifiés à part, au fond de la cour. Ici, la domesticité est logée dans maison même et tout le rez-de-chaussée lui est consacré. On aborde ce dernier par une véranda largement ouverte, sur laquelle donnent la cuisine et deux chambres de boy. À côté se trouve le garage ouvert sur l'extérieur de toute sa largeur, et pourvu d'une prise d'eau, ayant lui-même à côté une chambre pour le chauffeur. Ce qui fait en somme trois logements pour les domestiques.

Un escalier à deux rampes alternatives avec petit palier intermédiaire relie le rez-de-chaussée à l'étage pour le service. De l'extérieur, un autre escalier en hors-d'œuvre, à deux volées, conduit à l'étage qui se compose d'abord d'un grand salon-salle à manger de dix mètres sur cinq formant une avancée (bow window) et autour duquel courent cinq grandes fenêtres. Pièce magnifique, aérée de tous côtés, et où il fait bon se tenir. Puis deux chambres avec lavabo et douche. Ces pavillons sont meublés, avec verrerie, assiettes et argenterie. Chaque chambre contient une armoire, un lit à deux places, une table, deux chaises et un lit d'enfant.

Une famille composée du père, de la mère et d'au moins quatre enfants pourra donc y venir sans avoir à s'inquiéter de rien, et en apportant seulement son linge, draps de lit, serviettes, etc. Pour que ces villas de repos soient accessibles aux petites bourses comme aux grandes, la redevance à payer par les occupants est fixée à deux piastres par jour,

quelle que soit la solde du chef de famille. Le séjour est limité en principe à vingt journées, sauf en cas de longue convalescence, et si les locaux vacants le permettent.

Ces immeubles sont loués par le Gouvernement, sept par le budget général et quatre par le budget local. Sur ces dernières constructions, trois sont pour les employés de commerce, et une pour les anciens combattants. Les autres sont pour les fonctionnaires des services locaux et généraux.

Une grande allée formant une large avenue court dans le sens qui va de la mer à la montagne, et le long de laquelle s'alignent les portes des jardins, sauf pour les trois qui se trouvent au pied de la montagne ; chaque villa, couvrant cent mètres carrés, est entourée de sept cent mètres carrés de jardin, où aucune dépendance n'offense la vue. Le rez-de-chaussée est donc réservé aux domestiques, et l'étage aux maîtres. Eau courante. Eclairage électrique. Les séjours sont accordés par le Gouverneur de la Cochinchine, sur avis de l'Administrateur du Cap.

Sur le devant de cette cité, du côté de la mer, un grand emplacement reste libre, qui pourra recevoir au moins encore quatre villas. On avait parlé en effet, au début, de quinze constructions.

De l'autre côté, en prolongeant la rue du Général-Archinard, un projet en cours consiste à aménager un terrain de foot-ball.

Dans ce coin riant, qui est devenu une délicieuse cité, on trouvera la mer, les sports, et des habitations agréables. Nous avons tenu à détailler cette œuvre importante exécutée sans bruit, qui met la cure marine du Cap à la portée de toutes les bourses, et, chose appréciable, à trois heures d'auto de Saïgon.

M. Roche, qui a succédé à l'administrateur Vilmont, a fait aménager une voie de garage près du Grand Hôtel et derrière l'Hostellerie Saint-Jacques. Il fait clôturer les terrains particuliers sans construction, aménager un emplacement spécial pour que les pêcheurs fassent sécher et y raccommodent leurs filets.

Tel est l'état dans lequel se trouve actuellement la coquette petite ville du Cap Saint-Jacques. Autour de tous les bâtiments officiels dont nous avons fait mention, se sont construites de nombreuses villas. Les maisons particulières existant actuellement sont au nombre de quarante-huit, sans compter l'ancienne gendarmerie située entre deux villas Courtinat, et appartenant aussi à M. Courtinat.

Ce dernier immeuble était loué à la gendarmerie, qui, par la suite, s'installa dans le local actuel derrière l'Inspection, bâti par le service des Travaux Publics et affecté à ce dernier qui s'installa en face dans la petite maison que le Trésor venait de laisser libre pour s'établir provisoirement dans un pavillon militaire qui vient d'être rendu à l'armée au mois d'octobre 1928.

Le Trésor a été supprimé au Cap. C'est le payeur de Baria qui vient chaque mercredi avec les sommes nécessaires pour assurer le service. Cette solution boiteuse et provisoire ne saurait durer. Car il est dangereux d'obliger un fonctionnaire à traverser ainsi chaque mercredi la forêt de Baria avec des sommes variant entre vingt-cinq et cinquante mille piastres. Il faudra bientôt ou rétablir le Trésor, ou en charger un fonctionnaire établi au Cap à poste fixe.

Contrairement à ce qui se voit dans tous les postes de notre colonie, on peut dire qu'au Cap, la ville européenne est bien plus importante que la ville asiatique. Cette dernière se résume aux quelques compartiments alignés de chaque côté de la place du Marché, et à quelques cai-nhas en paillote disséminées derrière le quartier des Halles.

Certes il est loin, le temps des débuts, et les progrès accomplis sont de nature à nous rendre satisfaits. Depuis le moment où les autochtones de l'époque virent arriver des navires à roues et des bâtiments à voiles, et accomplir de nombreux transports fluviaux par de petits bateaux à roues, tout a été changé, rénové, modernisé, réformé.

Mais ne nous endormons sur nos efforts passés. Ces regards en arrière ne doivent pas nous donner l'envie de nous reposer, mais le désir de faire mieux encore, de faire

beaucoup, et toujours en réalisant d'intéressantes étapes vers l'inaccessible mais proche perfection.
